

**DCM\_2026\_05\_39**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
\_\_\_\_\_  
**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE**  
\_\_\_\_\_

**Mairie d'AVIGNON**  
\_\_\_\_\_  
**DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
\_\_\_\_\_

**Séance publique du : 28 SEPTEMBRE  
2026**  
\_\_\_\_\_

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

M. Olivier GALZI, Mme Corinne CHATRIOT, M. Jean-Luc QUEYLA,  
Mme Emmanuelle ROUX-PANIS, Mme Cécile BENISTANT, Mme Laetitia DOSNE,  
M. Laurent ROCHUT, Mme Violeta LUKIC, M. Nicolas DONNADILLE, Mme Simone VIDAL,  
M. Xavier BOURGUE, Mme Nezha ALAMI-MOUMMED, M. Philippe BRUEY,  
M. Florian BORBA DA COSTA, Mme Djamila HERRY-BOURAS, M. Eric PEYTIE,  
Mme Isabelle ALTAYRAC, M. Bertrand DESSAUD-DELAYE, Mme Michèle NESME,  
M. Mattéo BOSO, Mme Annabelle VEGA, Mme Viviane SAVOYE, M. Christian PALY,  
Mme Valérie WAGNER, M. Thierry DOSNE, M. Michael MC MANUS-SCHOUCHANA,  
M. Thierry MARTINES, M. Vincent FUCHS, Mme Emmanuelle SOKOLOWSKI,  
M. Matthias PAPET, Mme Cyrine BLANC, M. Marc GONZALEZ, Mme Corinne MOULIN,  
Mme Amandine MARQUIS, M. David FOURNIER, M. Mouloud REZOUALI,  
Mme Anne GAGNIARD, Mme Mathilde LOUVAIN, M. Rémy BLANC, M. Oukacha RTILI,  
M. Khalid EL YOUSOUFI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Philippe GRIMAUD,  
Mme Murielle MAGDELEINE, M. Philippe CARLES

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Anaïs HAUSMANN par M. Philippe BRUEY  
Mme Valérie ISSAUTIER-NOCCA par M. Bertrand DESSAUD-DELAYE  
M. Claude LE ROY par Mme Amandine MARQUIS  
Mme Maryline CROYET par M. David FOURNIER  
Mme Marie-Anne BERTRAND par Mme Anne GAGNIARD  
M. Fabrice TOCABENS par M. Mouloud REZOUALI  
Mme Charline SAVREUX par Mme Anne-Sophie RIGAULT

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Samira HAMOUSSA

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

## Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

39

**CULTURE - ARCHIVES : Approbation d'une convention avec le Service interministériel des Archives de France (Ministère de la Culture) pour la publication des inventaires produits par les Archives municipales sur le portail FranceArchives**

**Mme LUKIC**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

La commune assure la gestion, la conservation, et la mise en valeur de ses archives dans l'intérêt public, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur (Art. L. 212-6 et R. 212-57 du code du patrimoine).

Les Archives municipales d'Avignon se caractérisent par l'ancienneté de leur informatisation, l'existence d'inventaires numériques couvrant les 8 kilomètres linéaires d'archives conservées, et les centaines de milliers de pages et d'images numérisées publiées sur le site internet des Archives municipales d'Avignon *archives.avignon.fr*.

Les missions du Service interministériel des Archives de France consistent notamment à coordonner la politique de l'État en matière d'archives et d'assurer le développement et l'administration du portail national *FranceArchives*, lequel fédère les instruments de recherche des services d'archives français afin de permettre au public d'identifier et de localiser les fonds conservés sur l'ensemble du territoire.

Le portail *FranceArchives* est également l'agrégateur national fournissant les données au portail européen des Archives *ArchivesPortalEurope*.

La publication des instruments de recherche des Archives municipales d'Avignon sur le portail *FranceArchives* favorisera la diffusion de l'information archivistique, facilitera les recherches des usagers et contribuera au rayonnement de notre ville par la valorisation de son exceptionnel patrimoine archivistique, de son histoire et de celle de ses habitants auprès d'un public élargi à l'échelle nationale et internationale.

Cette publication est subordonnée à la conclusion d'une convention de partenariat entre la commune et le Service interministériel des Archives de France (ministère de la Culture), définissant les conditions de transmission, de diffusion, de mise à jour et de réutilisation des instruments de recherche.

Cette convention, conclue à titre gratuit avec l'appui technique des Archives de France, définit les conditions du partenariat entre la Ville et le ministère de la Culture dans le cadre du portail FranceArchives (francearchives.gouv.fr), les modalités selon lesquelles la Ville met à disposition du Service interministériel des Archives de France ses données archivistiques, ainsi que les conditions de leur diffusion sur le portail.

Il appartient au Conseil municipal d'autoriser la signature de cette convention.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L. 2121-29,  
Vu le Code du patrimoine, notamment son livre II relatif aux archives,  
Vu le projet de convention.

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**  
Commission Education, Culture, Sports et Solidarité

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes de la convention à passer avec le Service interministériel des Archives de France au sujet de la publication des instruments de recherche des Archives municipales d'Avignon sur le portail FranceArchives ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Le Maire

M. Olivier GALZI



Le Secrétaire de Séance

Mme Cécile BENISTANT



AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture  
084-218400075-20260928-lmc1X0100026097-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2026  
Date de réception préfecture : 02/10/2026

**PARVENU A LA PREFECTURE LE** 02/10/2026

**ACTE PUBLIE LE** 15/10/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :